



**KYRIN**  
courtage

# Rachat Anticipé

## Cessation du Contrat de travail

### Dispositif concerné

- PEI Kyrin GES EVOLUTION

### Faits Générateurs

- Cessation du contrat de travail (licenciement, démission, retraite, préretraite avec rupture du contrat de travail)
- Fin d'exercice d'une activité non salariée : profession libérale, commerçant, artisan
- Fin du mandat social
- Perte du statut de conjoint collaborateur ou de conjoint associé

### Cas exclus

- Mobilité dans une autre société lorsque ne survient pas de rupture de contrat de travail (fusion, scission, reprise de société,...)
- Préretraite lorsque ne survient pas de rupture de contrat de travail
- CDD suivi d'un CDI lorsqu'il y a continuité de la relation contractuelle avec l'employeur
- Dans les entreprises de 1 à 250 salariés: cessation du contrat de travail d'un mandataire social qui reste mandataire

## Conditions de remboursement

La demande de déblocage peut être transmise à tout moment à compter de la survenance du fait générateur.

L'épargnant doit préciser le montant ou le nombre de parts concernées par sa demande.

Le remboursement interviendra sous la forme d'un règlement unique.

Les avoirs non débloqués à la suite de cette demande restent indisponibles jusqu'à l'expiration du délai réglementaire ou la survenance éventuelle d'un nouveau fait générateur

## Documents à retourner à

Groupama Epargne Salariale  
Service Clients  
46, rue Jules Méline  
53098 LAVAL CEDEX 9  
01 43 60 43 60

## Pièces à fournir

- La **demande d'opération** dûment complétée, datée et signée
- Un RIB ou RIP au nom de l'épargnant
- + Le ou les justificatifs demandés ci-dessous:
- Cessation du contrat de travail:** Certificat de travail OU attestation de l'employeur faisant apparaître la date de cessation d'activité dans l'entreprise OU convention de rupture amiable homologuée (Cerfa n°14598\*01) accompagnée d'une attestation du salarié mentionnant l'absence de notification de refus d'homologation par la DIRECCTE
- Départ à la retraite:** Certificat de travail OU attestation d'admission à la retraite si elle comporte la date de cessation du contrat de travail OU titre de pension
- Fin d'activité (artisans, commerçants, professions libérales):** Attestation de cessation d'activité de l'URSSAF OU déclaration de cessation d'activité auprès de l'URSSAF
- Fin du mandat social:** Procès verbal de révocation ou de non renouvellement du mandat par l'organe décisionnaire
- Perte de statut de conjoint collaborateur:** Attestation de radiation (RCS, répertoire des métiers) OU attestation de cessation d'activité délivrée par l'URSSAF OU déclaration de cessation d'activité auprès de l'URSSAF
- Perte de statut de conjoint associé: Procès verbal d'assemblée générale OU statuts modifiés faisant apparaître la cession de parts